Association
des Bibliothécaires
de France

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse

Compte rendu assemblée générale du 30 Janvier 2006 à Hyères-les-Palmiers

Ouverture de la matinée par Catherine Picard, présidente régionale de l'ABF.

Accueil par Nathalie ERNY, directrice de la Médiathèque de Hyères et Mr François Carassan, adjoint au maire de Hyères, délégué à la Culture. Le matin : activités du groupe régional

10h30-11h30 : Le congrès national du centenaire - 9 au 12 juin par Gilles Eboli, Président National, Vice-Président PACA

Avant d'aborder le Congrès de Paris, Gilles Eboli présente les nouveaux statuts adoptés en Assemblée Générale Extraordinaire à Paris le 17 octobre 2005. Ils seront appliqués dès leur validation par le Conseil d'Etat, l'ABF étant une association reconnue d'utilité publique, la procédure est plus longue.

Nous espérons les voir entrer en vigueur lors du Congrès, ouvert par Mr Donnedieu de Vabres, Ministre de la Culture et de la Communication. L'ABF a également demandé le haut patronage du Président de la République, et obtenu l'inscription du centenaire dans la liste des commémorations nationales 2006.

L'idée principale à retenir de ces nouveaux statuts : désormais ce sont les présidents régionaux qui sont membres de droit du Conseil National. Les sections (Etudes et recherche, Bibliothèques publiques...) sont remplacées par des groupes de travail. Cces groupes fonctionneront sur présentation d'un projet, d'un planning et d'un budget au Conseil National.

"Nous faisons donc le pari de la décentralisation avec le challenge de maintien de la cohésion des actions au niveau national. Concrètement, de nouvelles élections auront lieu dans chaque groupe dès l'adoption par le Conseil d'Etat."

Gilles salue le nombre d'adhérents en région PACA : 305 depuis ce matin. Le groupe PACA est le deuxième groupe après le groupe Ile de France (GIF).

Le thème du Congrès : Demain la bibliothèque. 3 axes seront développés :

La bibliothèque hybride : un nouveau modèle ? :

- La bibliothèque hybride est-elle le modèle qui doit remplacer dans l'avenir les modèles actuels ? La question doit porter dans un premier temps sur la définition mÃªme de la bibliothèque hybride en étudiant le balancement matériel/immatériel à propos des collections et des services.
- Aborder ensuite la ou plutÃ´t les bibliothèques numériques, qu'elles soient américaines, européennes, nationales voire...régionales avec tous les enjeux techniques, culturels, juridiques et commerciaux liés aux actions de numérisation de l'écrit, de la musique et des images.

- Enfin les transformations affectant toute la chaÃ®ne du livre : aurons-nous demain affaire à des auteurs, des éditeurs, des libraires, voire des bibliothécaires et…des lecteurs numériques ?

L'élargissement des publics et le mouvement du métier :

- La bibliothèque de l'avenir est-elle destinée aux mÃªmes 17,4% de la population française accueillis par les bibliothèques publiques d'aujourd'hui et …d'hier ? Qu'en sera-t-il demain de l'accès démocratique à la connaissance, des équilibres et dialogues entre population étudiante et communauté de chercheurs ? S'interroger sur les résultats de trente années d'efforts d'élargissement des publics, à l'heure mÃªme d'enquÃªtes menées sur le recul voire le déclin annoncé des bibliothèques

- Quid demain des équilibres entre une politique de l'offre et une politique de la demande, de ce mouvement du métier qui irait de la collection vers les publics ? Quid aussi des référentiels professionnels à venir, et des formations liées ?

- Continuer ou pas les actions « hors les murs » au vu du bilan que l'on peut aujourd'hui dresser dans le domaine des actions de développement de la lecture, de l'accès à la documentation menées en quartier, sur le campus, à l'hÃ´pital, dans les maisons d'arrÃªt, les rues, etc.

La bibliothèque forum dans la cité :

- La bibliothèque comme espace : l'emplacement mÃªme des bibliothèques dans l'espace urbain ; différentes traductions dans l'espace physique avec présentation de modèles émergeants.

- Un espace public dont l'enjeu serait l'existence d'un lieu de débat ouvert et libre possédant des collections ouvertes et libres capables de guider, d'éclairer le citoyen en mettant en question et en perspective informations et savoirs.

- Un espace de rencontre de la communauté : rencontre entre la création et la diffusion, entre des écritures singulières et des lectures communes. Placer au cœur de la bibliothèque et non plus en périphérie les activités d'animation, d'échange et d'apprentissage.

Le programme du Congrès sera en ligne dès la mi-février sur le site de l'ABF.

1906-2006 : un Congrès important pour l'avenir de notre profession face à la révolution numérique et aux nouveaux équilibres à trouver en termes d'accès pour tous aux documents. A nous d'imaginer la bibliothèque des cent prochaines années.

11h30-12h00 : Présentation et visite guidée de la médiathèque par Nathalie Erny et ses collègues. Merci pour cette visite et cet accueil très chaleureux.

L'après midi : présentation des rapports, votes et questions diverses

Lecture du rapport moral et bilan d'activité par Catherine Picard (cf.bilan moral)

49 présents pour l'AG + 20 procurations, soit 69 votants à jour de leur cotisation.

Journées d'étude et adhésions

6 journées ont été organisées en 2005 avec des partenariats multiples pour un total de 321 participants. C'est moins que l'an passé mais 2 journées ont subi, l'une des conditions météorologiques désastreuses, l'autre un

envoi de convocation trop tardif pour mobiliser un public suffisant.

Au 30 janvier 2005, on comptait 305 adhérents dont 4 collectivités. Les adhérents de PACA se répartissent ainsi : 11 du 04 ; 3 du 05 ; 58 du 06 ; 156 du 13 ; 4 de Corse ; 45 du 83 ; 23 du 84 enfin 5 de départements divers et 1 adhérent du Congo Brazzaville.

Rappelons le nouveau système de parrainage pour toute nouvelle adhésion d'un collègue qui vous permet de déduire 10€ de votre cotisation annuelle.

Rapport voté à l'unanimité

Présentation du bilan financier 2005

La dépense la plus importante concerne la formation d'auxiliaire de bibliothèque. La subvention allouée par le Conseil régional a été augmentée de 3000€, ce qui nous permet d'obtenir un exercice budgétaire bénéficiaire cette année.

Il est rappelé que le groupe peut financer des participations (après décision du CA) à des colloques si la collectivité ne les prend pas en charge. La contrepartie est de rédiger un compte-rendu de ce colloque pour parution éventuelle dans la revue Bibliothèque(s) ou sur le site ABF.

Budget voté à l'unanimité

Présentation des projets 2006

A propos du calendrier des journées d'étude (cf. descriptif de projet)

Anne Dujol (SCD Aix Marseille 2) demande de penser à mettre en place des journées d'étude dont les thématiques (par exemple, une journée juridique sur les droits de prÃªt et d'auteur) pouvant également intéresser les collègues des bibliothèques universitaires. C'est noté, nous attendons des volontaires pour les organiser.

Projet voté à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel 2006 et discussions

Accueil des bibliothécaires turcs :

Suite au voyage d'étude organisé en 2005, nous souhaitons inviter nos collègues turcs pour le dernier trimestre 2006. Patrick Mano souhaiterait de l'aide pour mettre en place un comité de pilotage. L'accueil budgété comprend : la location d'un minibus, les frais d'hébergement, de restauration. Le vol reste à la charge des bibliothécaires turcs.

Débat sur l'aide à la participation au congrès de Paris, du 9 au 12 juin :

Catherine demande un débat pour l'attribution des bourses :

inscription au colloque : 310€, frais d'hébergement et déplacement, bourse évaluée à 670€. 10 bourses sont inscrites au budget.

Nous souhaitons inviter 3 collègues étrangers : la présidente de l'Association des bibliothécaires andalous, la présidente de l'Association des bibliothécaires turcs ainsi que notre collègue et adhérent PACA de Brazaville (Congo).

La dépense étant importante, Catherine souhaite l'avis de l'Assemblée générale : doit-on offrir la mÃªme bourse aux collègues étrangers, et donc leur demander de payer leur billet d'avion ou prendre en charge l'ensemble de la dépense ? Cette somme étant importante, cette solution serait au détriment des adhérents PACA, car le nombre de bourses leur étant réservé serait ainsi diminué.

Le souhait de l'Assemblée générale est de puiser sur les réserves afin d'offrir le voyage aux collègues étrangers. Ces bourses sont proposées en priorité aux catégories B et C quand leur collectivité ne prend pas en charge l'inscription au congrès.

En conclusion : 8 bourses pour les adhérents PACA et 2 bourses + les frais de voyages pour les deux présidentes d'associations de bibliothécaires, + les frais de vol du collègue adhérent PACA de Brazzaville.

Les demandes sont à adresser avant le 5 avril à C. Picard - Bibliothèque départementale des Bouches-du-RhÃ´ne 20 rue Mirès BP 90098 13303 Marseille cedex 03 - Tél. 04.91.08.62.27 (ligne directe)

Une augmentation des subventions DRAC (+1000€)a été demandée pour 2006 afin de financer des bourses pour le congrès de Paris. Pour la première fois, nous avons envoyé des dossiers de demande de subventions aux conseils généraux du Var, du Vaucluse et des Alpes de Haute Provence.

Questions diverses

Débat sur la formation d'auxiliaire

Patrick remercie l'ABF de soutenir la demande de création de poste au CRFCB. En 2006 le CRFCB compte deux personnes en moins pour raison personnelle : rapprochement familial et réussite à un concours. Il ne s'agit donc pas d'une volonté de nos tutelles (Education nationale et Culture/DRAC) de résilier deux contrats. Le premier départ a eu lieu le 1er septembre 2005 et le second le 1er janvier 2006.

Le remplacement de ces personnes est néanmoins difficile car le contexte ne nous autorise plus aujourd'hui à remplacer les contractuels et encore moins à créer de nouveaux emplois en dehors d'un cadre statutaire. La demande de création de poste ne peut Ãªtre effectuée auprès de l'Université et du Ministère de l'Education nationale qu'en juin pour l'année suivante : donc en juin 2006 pour septembre 2007 dans le meilleur des cas. La demande de poste doit Ãªtre arbitrée dans la cadre de la CPE de notre Université. Le CRFCB ne peut pas demander directement un poste auprès du Ministère de l'Education nationale suite à un départ d'un personnel sous contrat. La procédure est longue et aléatoire en raison des arbitrages universitaires mÃªme si le Ministère de l'Education nationale prévoit un contingent de postes pour la formation.

Le CRFCB ne souhaite donc pas s'engager pour la mise en place de la formation d'auxiliaire pour l'année 2006/2007. Un long débat s'est engagé sur la poursuite de cette formation pour nos collègues de catégories C. L'AG a décidé que nous devions la maintenir et qu'il faudrait pour cela trouver rapidement une nouvelle structure pour l'organiser. Avis aux volontaires.

Commission Ressources Libertés

Ramzi Tadros souhaite relancer le groupe de travail et demande aux personnes intéressées de le contacter. L'idée est d'organiser une journée d'étude d'une part autour du Médiathème consacré à la pluralité culturelle, d'autre part sur le thème « mémoire et colonisation ». Nathalie Erny signale l'existence d'un fonds documentaire consacré aux « colonies » à Hyères.

Ramzi Tadros : tadrosram@free.fr